



FIREWALL MED

Vernis ignifuges certifiés pour l'industrie maritime





SOLUTIONS CERTIFIÉES

Marine
Equipment
Directive
2014/90/EU

La sécurité est la question la plus importante dans l'industrie maritime. La qualité des matériaux utilisés dans la construction et l'entretien des navires n'est pas seulement une question d'efficacité et d'esthétique, mais aussi de conformité réglementaire. Par conséquent, choisir les vernis Firewall certifiés MED (Marine Equipment Directive) conformément à la directive marine 2014/90/UE signifie fournir les normes de qualité les plus élevées conformément au cadre réglementaire international complexe.

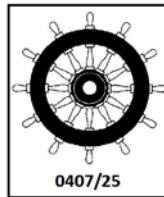






QU'EST-CE QUE MED?

La directive relative aux équipements marins (MED) est une directive de l'Union européenne qui établit des exigences de sécurité pour les équipements marins installés à bord des navires d'un État membre. La version actuelle est la directive 2014/90/UE, qui a remplacé la directive 96/98/CE, dans le but d'uniformiser les réglementations nationales en matière de sécurité, de réduire les risques et de faciliter la libre circulation des équipements certifiés au sein de l'UE.



Champ d'application

La norme s'applique aux navires à passagers et aux navires de charge, c'est-à-dire ceux qui sont utilisés à des fins commerciales. Les navires de guerre, de plaisance et de pêche sont exclus. Les équipements couverts par la directive MED sont soumis à des réglementations qui ne concernent pas seulement l'Union européenne, mais l'ordre international plus complexe. Par exemple, les vernis Firewall MED peuvent également être utilisés aux États-Unis, avec lesquels il existe une reconnaissance mutuelle des certifications délivrées.

Équipement

Équipement de sauvetage : dispositifs tels que les radeaux de sauvetage, les gilets de sauvetage et les systèmes d'évacuation.

Prévention de la pollution marine : équipements tels que les séparateurs huile-eau et les systèmes de traitement des eaux usées.

Protection contre l'incendie : matériaux et dispositifs tels que les extincteurs portables, les systèmes de détection et d'alarme incendie, les matériaux incombustibles et les vernis à propagation de flamme limitée.

Équipement de navigation : instruments tels que radars, compas magnétiques et systèmes d'identification automatique (AIS).

Communications radio : équipements tels que VHF, RLS et systèmes de communication par satellite.

Matériaux et produits de protection contre l'incendie : divisions de classe « A » et « B », portes coupe-feu, matériaux de revêtement de sol et rideaux à inflammabilité limitée.

VERNIS FIREWALL IGNIFUGES MED

Les vernis ignifugés Firewall pour les applications marines certifiées MED sont des solutions testées et conformes aux exigences de sécurité maritime les plus rigoureuses à l'intérieur des navires.

Réaction au feu : les vernis certifiés réduisent la propagation des flammes et le dégagement de fumées toxiques en cas d'incendie.

Grâce à la certification MED, les vernis Firewall peuvent être utilisés dans les chantiers navals et sur les navires soumis à des réglementations internationales.

La certification navale atteste que les revêtements ignifugés Firewall sont conformes au code FTP, qui concerne la protection contre l'incendie. Le code FTP réglemente les essais et les critères d'acceptation des matériaux et des composants constituant la structure du navire et une partie du mobilier (cloisons, ponts, portes et fenêtres coupe-feu, meubles rembourrés et éléments de literie, matériaux de rembourrage et rideaux). Le code FTP est une résolution de l'Organisation maritime internationale (OMI), l'agence des Nations unies responsable de la sécurité de la navigation et de la prévention de la pollution marine par les navires. Les essais pour les revêtements se réfèrent à la norme A.1/3.18 du code FTP, qui exige des performances en matière de propagation limitée des flammes et de production limitée de fumées et de produits toxiques (module B). Une fois la conformité obtenue, il est nécessaire de vérifier que le processus de production est en mesure de garantir la reproductibilité et, par conséquent, d'obtenir la certification du système (module D). Parmi les instituts italiens qui font autorité en matière de certification navale, citons l'Institut Giordano de Bellaria-Igea Marina (Rimini). Firewall a bénéficié de la collaboration de ce dernier.



UNE GAMME POUR TOUS LES BESOINS

La gamme Firewall certifiée MED répond à tous les besoins de l'applicateur, du concepteur et du propriétaire. Les systèmes de vernissage conviennent à tous les types de surfaces : plastique, bois, métal...

Système à base d'eau . 150 g/m²

Idéal pour un design naturel. Système à faible grammage, excellent pouvoir couvrant et extrême transparence dans la version ATB. Excellente adhérence sur la plupart des surfaces de l'intérieur des navires. Application au rouleau, à la brosse et au pistolet, même dans les espaces « habités ».

Transparent

RAF-ATB NAV

Pigmenté

RAF-A MULTICOLOR NAV

Système acrylique . 240 g/m²

Solution très résistante et transparente, qui convient également à l'application sur les sols.

Transparent

RAF-AC NAV

Système polyuréthane . 270 g/m²

Système doté d'un haut pouvoir couvrant et d'une grande résistance.

Transparent

RAF-T NAV

Pigmenté

RAF-P MULTICOLOR NAV

Sistema poliéster . 480 g/m²

Système présentant une bonne brillance et une bonne durabilité dans le temps. Poliilustrable.

Transparent

RAF-PET

Pigmenté

RAF-PEP

Système époxy . 160 g/m²

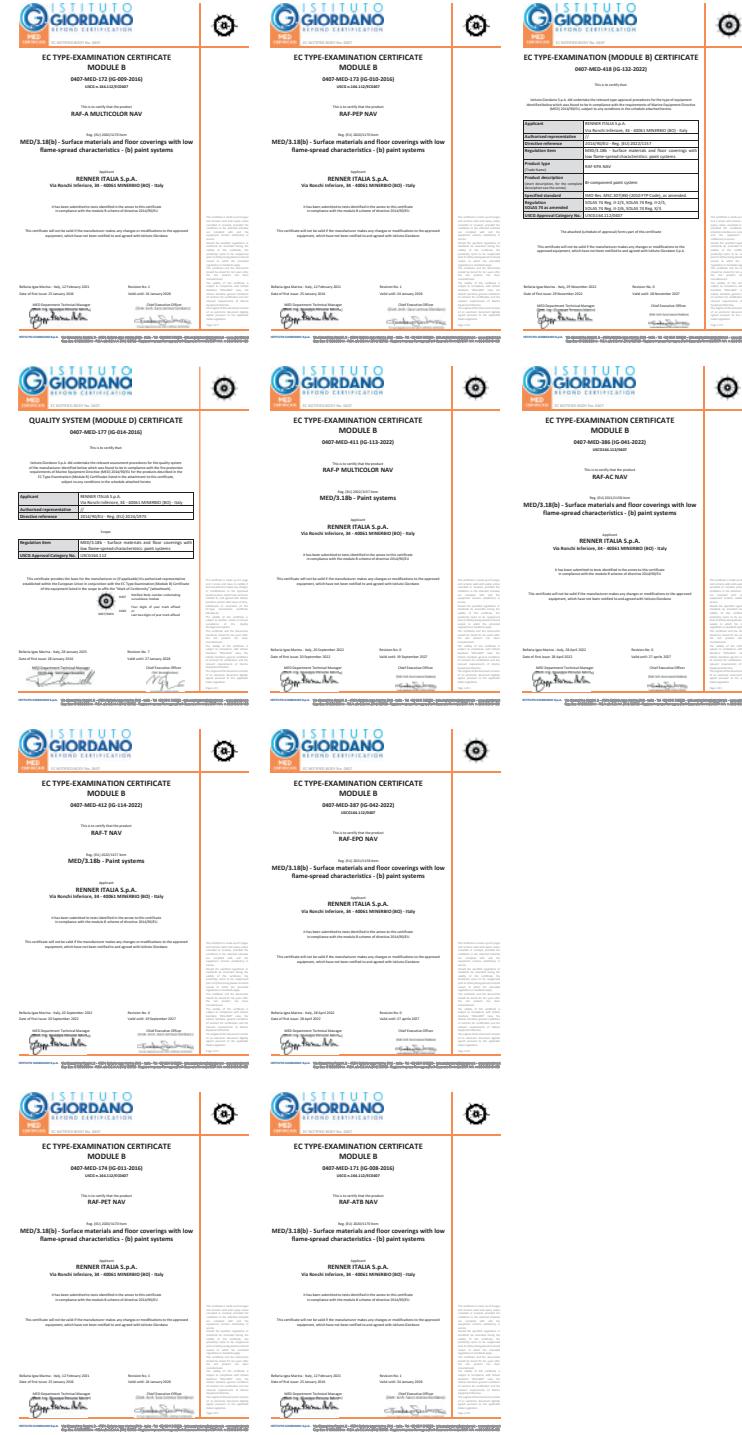
Mot clé : flexibilité. Adapté à tout type de support, résistant et recouvrable avec n'importe quel produit.

A base d'eau

RAF-EPA

A base de solvant

RAF-EPO





Via Ronchi Inferiore, 34 - 40061 Minerbio (BO) Italia
T. +39 051 6618 211 F. +39 051 6606 312
www.renneritalia.com - info@renneritalia.com

